

INVESTISSEMENT ET PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES AGRICOLES AU QUÉBEC

Le recours à des services de gestion-conseil et à une stratégie d'investissement judicieuse peut favoriser la pérennité des entreprises agricoles. C'est d'autant plus le cas pour celles qui présentent une situation financière précaire. C'est ce qu'indique le suivi des fermes ayant adhéré au volet d'appui individuel aux entreprises de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles (ci-après la « Stratégie »). D'après les résultats, ces entreprises ont en outre affiché un meilleur taux de survie après avoir bénéficié de conseils stratégiques et de conseils de soutien à l'investissement.

MISE EN CONTEXTE DES ENTREPRISES SUIVIES

La Stratégie, en vigueur entre 2010 et 2015, avait pour objectif d'atténuer les effets du Plan de redressement des interventions en matière de gestion des risques agricoles établi en 2009. Des ajustements importants au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ont été effectués en fonction de ce plan.

Parmi les 2 428 entreprises admissibles aux divers programmes offerts par l'entremise du volet d'appui individuel aux entreprises de la Stratégie, 2 179 ont eu recours à des services-conseils et 1 661 d'entre elles ont réalisé des investissements par la suite. Pour profiter des programmes, une entreprise devait avoir une production admissible à l'ASRA comme source de revenus principale et présenter certains indices de difficultés financières lors de l'analyse de son bilan annuel.

Avant d'obtenir une aide à l'investissement, l'entreprise avait accès à des fonds pour effectuer une analyse rigoureuse et, surtout, multidisciplinaire de tout ce qui pouvait améliorer sa rentabilité. Ensuite, des aides à l'investissement qui amélioraient la compétitivité ou la modernisation de l'entreprise pouvaient suivre. La Financière agricole du Québec offrait aussi un subventionnement des frais d'intérêts à ceux qui obtenaient auprès d'elle une garantie de prêt pour leurs projets. Au total, 95,1 M\$ ont été versés en aides, soit 95 % de l'enveloppe prévue dans la Stratégie pour ces programmes.

LE TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES APPUYÉES A AUGMENTÉ

Les entreprises participantes ont présenté un meilleur taux de survie comparativement aux autres entreprises de leur secteur respectif. Dans l'ensemble, la proportion d'entreprises ayant participé à la Stratégie et étant toujours en activité en 2018 est plus forte de 4,9 points de pourcentage comparativement au reste des entreprises. Plus particulièrement, c'est dans les secteurs des ovins, des pommes et du porc que les écarts en points de pourcentage sont les plus élevés.

Tableau 1. Évaluation, par secteur, du taux de survie en 2018 des entreprises présentes en 2010 (en %)

	Non-participantes	Participantes	Écart en points de %
Ensemble	78,7	83,6	4,9
Bovins	82,6	84,5	1,9
Mais-grain et protéagineux	74,3	80,6	6,3
Ovins	57,3	81,1	23,8
Pommes	69,1	80,0	10,9
Pommes de terre	80,9	83,9	3,0
Porcs	75,3	84,2	8,9

Source : compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Sans pouvoir toutefois les relier à 100 % aux plans d'action et aux conseils offerts pour chaque entreprise, ces résultats demeurent marquants considérant que les entreprises participantes étaient, au départ, dans une situation financière plus précaire que la moyenne de leur secteur. La combinaison des investissements et des conseils orientés vers des objectifs précis semble donc avoir amélioré les chances de survie des entreprises participantes.

LES PLANS D'ACTION ONT TOUCHÉ À PLUSIEURS ASPECTS DES ENTREPRISES

Les recommandations faites dans les divers plans d'action peuvent être répertoriées sous trois principales catégories d'aspects. Les aspects financiers touchent toutes les modifications suggérées aux structures de financement (amortissement des prêts et paiements en capital) en plus des corrections à apporter au fonds de roulement. Les aspects techniques regroupent toutes les problématiques agronomiques (gestion des troupeaux et rendement des cultures). Finalement, les aspects structurels concernent tout ce qui a trait aux bâtiments, aux machineries et à l'équipement.

Tableau 2. Proportion des différents aspects étudiés dans les plans d'action (en %)

Secteurs de production	Aspects financiers	Aspects techniques	Aspects structurels
Ensemble des entreprises	89	87	97
Porcs	93	79	98
Bovins	83	90	96
Ovins	93	100	96

Source : compilation du MAPAQ.

Le tableau 2 témoigne d'ailleurs de la pertinence de réviser les aspects structurels dans le plan d'action des entreprises puisque la quasi-totalité d'entre elles a fait l'objet d'une recommandation à cet égard. Les restructurations financières sont présentes en plus grande proportion pour le secteur porcin, et ce, probablement en lien avec la conjoncture économique défavorable entre 2007 et 2009 qui a affecté grandement les fonds de roulement des entreprises du secteur.

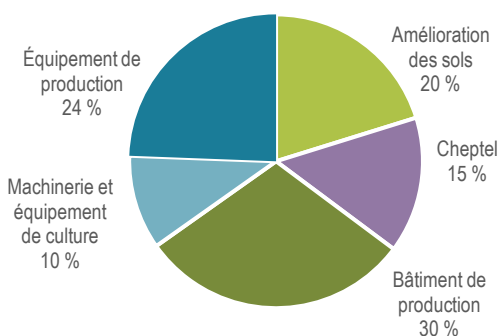
Pour ce qui est des autres entreprises, la restructuration financière est souvent nécessaire en conséquence des investissements faits à même les liquidités de l'entreprise, de l'utilisation plus rapide que prévu des liquidités présentes au démarrage ou simplement de plusieurs années déficitaires qui ne pourront être comblées par de meilleurs résultats à court terme.

Pour ce qui est des aspects techniques, ils semblent être plus maîtrisés du côté des exploitations porcines, mais ce résultat pourrait aussi démontrer que la priorité allait aux améliorations structurelles.

LES INVESTISSEMENTS ÉTAIENT CONCENTRÉS DANS L'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION

Les suggestions d'investissements devaient soit favoriser la modernisation des entreprises (diversification, conversion à une autre production), soit augmenter leur productivité selon les programmes prévus à ces fins. L'amélioration des bâtiments devait donc faciliter la production ou permettre le développement de nouvelles activités. Les équipements de production et de culture ainsi que la machinerie devaient, pour leur part, améliorer l'efficacité de la main-d'œuvre, ou diversifier ou optimiser les opérations.

Figure 1. Répartition des investissements admissibles à la Stratégie de 2010 à 2015

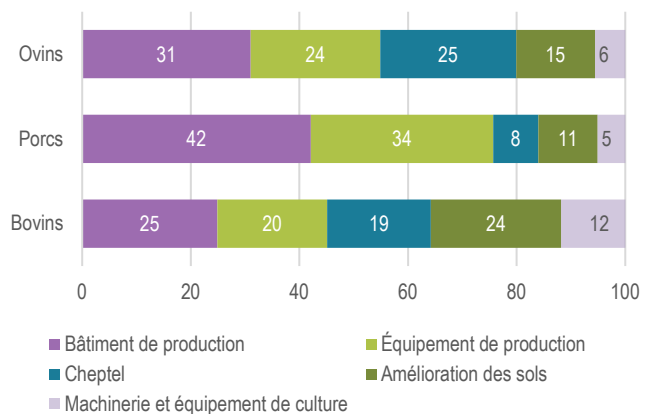


Source : compilation du MAPAQ.

¹ Qui met bas pour la première fois.

Plus précisément, les entreprises de productions animales ont surtout investi dans les bâtiments et les équipements de production. On peut aussi remarquer que le deuxième poste d'importance n'est pas le même d'un élevage à l'autre. Pour le secteur ovin, c'est l'amélioration du cheptel qui s'est classée après les bâtiments. Les femelles reproductrices devaient être primipares¹ pour être admissibles aux programmes. Elles pouvaient ainsi augmenter la taille du troupeau ou simplement introduire une génétique plus prolifique. Du côté du porc, ce sont les équipements qui ont été privilégiés en deuxième lieu et qui viennent probablement en complément aux travaux sur les bâtiments. De leur côté, les producteurs bovins avaient la possibilité, entre autres, d'améliorer la qualité de leurs pâturages intensifs. Ce choix est conséquent avec les besoins en bâtiments moins importants pour ce secteur.

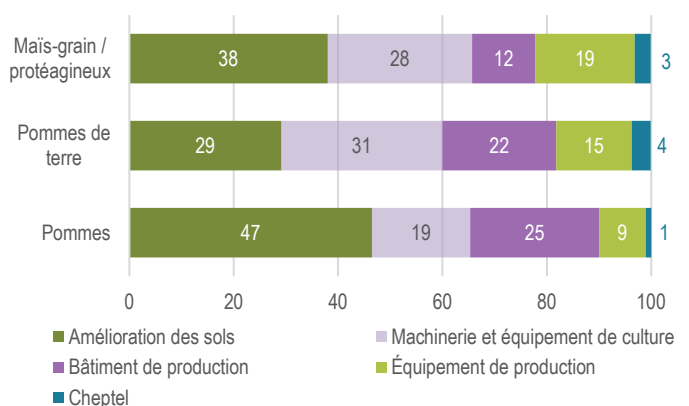
Figure 2. Répartition des investissements admissibles selon leur type dans les productions animales de 2010 à 2015 (en %)



Source : compilation du MAPAQ.

Les entreprises spécialisées en productions végétales ont surtout investi dans l'amélioration de leurs sols et dans les équipements de culture. Les besoins pour les bâtiments de production sont cependant presque deux fois plus importants pour les pommes de terre et la pomiculture que ce qui a été observé dans les secteurs du maïs-grain et des protéagineux.

Figure 3. Répartition des investissements admissibles selon leur type dans les productions végétales de 2010 à 2015 (en %)



Source : compilation du MAPAQ.